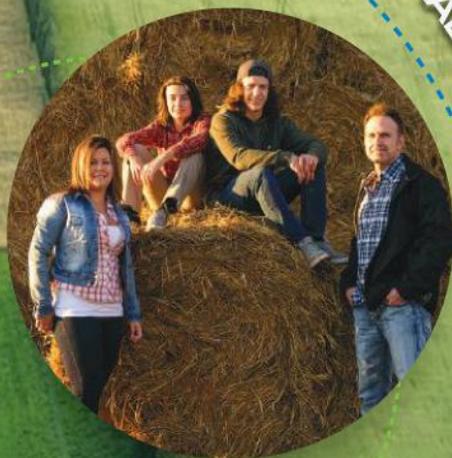




# nutrinor

COOPÉRATIVE

DÉVELOPPEMENT DURABLE



RECONNAISSANCE



INNOVATION

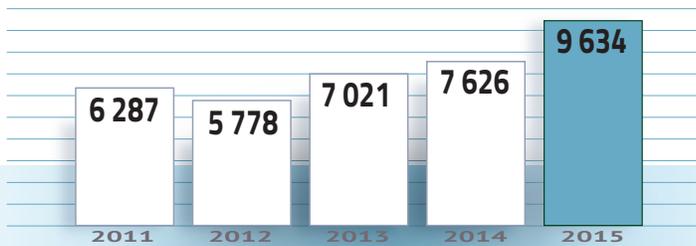


RESPONSABILISATION

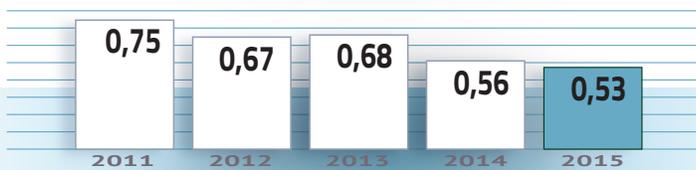


RAPPORT ANNUEL 2014-2015

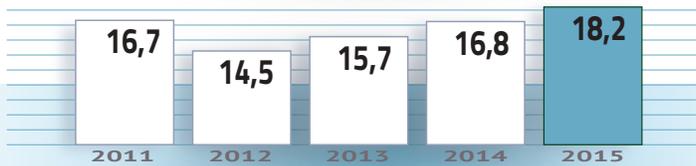
# FAITS SAILLANTS



**BAIIA D'EXPLOITATION**  
Milliers de dollars (\$)



**RATIO D'ENDETTEMENT**



**RANC**  
Pourcentage (%)



Excédent d'exploitation

Excédent net

**ÉVOLUTION DES BÉNÉFICES**  
Milliers de dollars (\$)



# TABLE DES MATIÈRES

Message du président	4
Conseil d'administration	6
Message du directeur général	9
Comité de direction	10
Agroalimentaire	11
Agriculture	14
Énergie	16
Quincailleries	18
Santé et sécurité au travail	20
Conclusion du message du directeur général	21
Développement durable	22
États financiers consolidés	25
Architecture de marque	49
Lexique des photographies	50



# MESSAGE DU PRÉSIDENT



Voici venu le temps de vous présenter le bilan de notre année de travail dont je suis particulièrement fier, année que l'on peut qualifier d'exceptionnelle à la lumière des résultats qui vous seront présentés dans le rapport de gestion.

Comme le prévoyait notre plan stratégique, nous avons procédé à quelques acquisitions que vous pourrez découvrir à la lecture du présent rapport annuel, notamment l'acquisition d'une participation dans la fromagerie Albert Perron inc., qui marque le retour de Nutrinor dans le marché de la production et de la distribution de fromage, associée à une marque forte et à des produits déjà bien connus.

Fait saillant de 2015, la négociation entourant l'accord de partenariat transpacifique a fait couler beaucoup d'encre et suscité beaucoup d'incertitude pour nos membres producteurs laitiers. En appui à la gestion de l'offre et au contrôle des frontières, ainsi qu'à l'activité économique autour de la production laitière canadienne, Nutrinor s'est engagée à s'approvisionner à 100 % de lait canadien pour la fabrication de ses produits. Par cet engagement, Nutrinor s'est vu décerner le titre de personnalité du mois d'octobre dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean par le journal Le Quotidien et Radio-Canada.

Grâce au statut sanitaire élevé en région, Sogéporc s'est montrée intéressée à faire l'acquisition de notre maternité et de nos pouponnières. Nous avons donc vendu ces actifs tout en nous assurant de garder l'approvisionnement en moulée à partir de notre meunerie, garantissant ainsi l'utilisation d'une partie des grains régionaux dans la ration du troupeau.

La santé et la sécurité au travail est une priorité du conseil d'administration. À chacune de ses réunions, il reçoit un rapport décrivant entre autres les mesures déployées en vue d'améliorer continuellement le bilan de santé et de sécurité. Cela oblige à changer certaines méthodes de travail et requiert de l'investissement de la part de votre coopérative, mais le coût d'un accident est toujours trop élevé lorsqu'il est question de la santé humaine.

**Nutrinor** s'est engagée à s'approvisionner à 100 % de lait canadien pour la fabrication de ses produits laitiers

Les résultats de notre planification stratégique 2012 ayant prouvé son efficacité, nous procéderons à sa mise à jour en 2016. Le début de cette année nous replongera donc dans une réflexion pour ajuster nos efforts collectifs. Nos quatre domaines évoluent dans des contextes très dynamiques et nous devons avoir une vision des plus claires pour continuer à bien servir tous nos membres et nos clients. Notre volonté de faire de Nutrinor l'une des coopératives les plus performantes du réseau et de demeurer un moteur économique pour la région nous incite à la prudence, mais aussi, parfois, à l'audace.

Nutrinor est un fleuron régional qui rayonne au-delà des montagnes du parc des Laurentides. Nous devons maintenir ou plutôt, devrais-je dire, augmenter notre attractivité. Pour garder, remplacer et au besoin engager des ressources humaines de grande qualité comme celles dont nous disposons actuellement, il ne faut jamais baisser les bras, innover et tenir notre engagement de croître en tenant compte de notre valeur de développement durable.

Enfin, je me dois de remercier chacun des administrateurs qui sont assidus aux réunions mensuelles et qui travaillent en harmonie pour le bien de Nutrinor et de ses membres, ils sont un atout important pour notre réussite. Je tiens aussi à remercier tout le personnel qui œuvre chaque jour à la réalisation des objectifs de Nutrinor, et plus particulièrement les membres de l'équipe de direction pour leur dévouement exceptionnel et leurs efforts soutenus. Sans oublier le chef d'orchestre, notre directeur général, Yves Girard, qui a vraiment à cœur son mandat et avec qui c'est un privilège de travailler.

Soyons fiers de notre coopérative, soyons fiers de Nutrinor.





JEAN LAVOIE  
Président



DOMINIC PERRON  
Vice-président



MARILYN CÔTÉ  
Administratrice



MARIO DALLAIRE  
Administrateur



JEAN GAUDREULT  
Administrateur



DAVID HOSSAY  
Administrateur

# CONSEIL D'ADMINISTRATION



GILLES LAPOINTE  
Administrateur



NORMAND MARCIL  
Administrateur



PIERRE MURRAY  
Administrateur

A photograph of two men standing in a lush green field of tall grasses. The man on the left is younger, wearing a grey t-shirt and dark jeans, smiling at the camera. The man on the right is older, wearing a striped polo shirt and dark jeans, looking towards the camera. The sky is filled with large, white, fluffy clouds, and the overall scene is bright and natural.

# RAPPORT DE GESTION

## MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



YVES GIRARD  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'exercice financier terminé le 30 octobre 2015 affiche un bénéfice net de 7,6 millions de dollars, une nette amélioration par rapport à celui de l'exercice précédent, soit 3,3 millions de dollars, malgré un recul des ventes dû à la déflation des prix principalement dans le domaine de l'énergie. Pour soutenir le maintien et la croissance des actifs, des investissements records de l'ordre de 8,2 millions de dollars ont été nécessaires en cours d'exercice.

Ce résultat historique s'accompagne d'un solide bilan financier permettant à votre coopérative de poursuivre la croissance ordonnée de ses activités en lien avec sa mission et sa vision. En effet, le ratio de l'avoir sur l'actif atteint 41,3 % comparativement à 35,8 % en 2014, et celui de la dette portant intérêt sur les capitaux propres atteint 0,35 : 0,65 contre 0,36 : 0,64 à l'exercice précédent. En outre, les flux de trésorerie totalisant 5,9 millions de dollars dégagés par nos activités nous permettent de soutenir nos investissements offensifs et stratégiques ainsi que notre capacité à verser des ristournes.

7,6 M\$  
BÉNÉFICE  
NET

8,2 M\$  
INVESTISSEMENTS  
POUR LE MAINTIEN ET  
LA CROISSANCE DES ACTIFS



# COMITÉ DE DIRECTION



JEAN RIVERIN  
Directeur  
Propane et  
quincailleries

PAUL POMERLEAU  
Premier directeur  
agroalimentaire

DANIEL ASSELIN  
Directeur  
administration  
et finance

YVES GIRARD  
Directeur général

MARIO LEMELIN  
Directeur  
produits pétroliers

BENOIT LACHANCE  
Directeur  
ressources humaines

ROBIN BOUDREAU  
Directeur  
agriculture

Cette année a marqué le début de la convergence des différents secteurs agroalimentaires liés à Nutrinor. Même si chaque secteur demeure autonome afin de répondre aux besoins particuliers de ses activités, nous avons déjà favorisé certaines synergies qui génèrent de la plus-value.

Ainsi, les services techniques des usines agroalimentaires sont maintenant regroupés afin d'optimiser la gestion de l'entretien, des projets spéciaux et de l'amélioration continue. Ce changement a rapidement porté ses fruits : mobilité accrue de nos ressources humaines techniques inter-usines, approche uniforme de la maintenance préventive et meilleure maîtrise technique des projets d'investissement.

## VIANDES

Après une année 2014 plus difficile, particulièrement en raison de la flambée des prix du porc, l'année 2015 s'est avérée plus favorable avec un retour à des marges normales. La planification stratégique du secteur des viandes a permis de clarifier les visions des deux marques de commerce, soit Fortin et Perron, d'établir nos priorités pour les prochaines années et surtout de jeter les bases d'une nouvelle ère de collaboration entre nos deux entreprises de ce secteur. Ainsi, nous avons créé un comité conjoint de développement de produits formé de représentants des deux équipes.

Offrant des gammes de produits à des segments de marché très spécifiques, Fortin et Perron ont également uni leurs forces pour le développement des ventes hors région et la représentation en magasin, entraînant une augmentation spectaculaire de nos ventes de charcuteries (23 % en kilogrammes pour Perron et 5 % pour Fortin). C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que nous entamons ce nouveau cycle de collaboration qui, nous en sommes convaincus, assurera à ce secteur une croissance soutenue partout au Québec.

23 %  
AUGMENTATION  
DES VOLUMES (kg)  
DE CHARCUTERIES  
PERRON

5 %  
AUGMENTATION  
DES VOLUMES (kg)  
DE CHARCUTERIES  
FORTIN



# nutrinor

## AGROALIMENTAIRE

### PRODUITS LAITIERS

L'année 2015 a aussi marqué le retour de Nutrinor dans le marché du fromage. En effet, Nutrinor a acquis en novembre dernier une participation minoritaire, mais importante dans le capital-actions de la fromagerie Albert Perron inc. de Saint-Prime, un fleuron de la transformation laitière québécoise. Nous entendons renforcer l'image de marque de cette entreprise et contribuer à étendre son rayonnement hors région.

À notre usine de traitement et d'embouteillage de lait située à Alma, nous avons déployé beaucoup d'efforts afin d'améliorer les résultats opérationnels, commerciaux et financiers. Le perfectionnement de notre système de contrôle qualité, l'informatisation du laboratoire, l'installation d'un nouveau silo et d'une nouvelle ligne d'embouteillage, la révision complète de la distribution dans la région de Montréal, l'ajout de nouveaux laitiers à Montréal et à Québec, ainsi que la création de nouveaux partenariats de distribution et d'embouteillage à forfait ne sont que quelques exemples éloquentes du travail accompli. Nous considérons que ces actions sont nécessaires dans le contexte toujours fortement concurrentiel, particulièrement avec les changements d'habitude de consommation du lait en Amérique du Nord et les facteurs défavorables de la démographie régionale.

Soulignons la performance hors du commun du lait nordique biologique partout au Québec, un produit qui s'est distingué aux Grands prix canadiens des produits nouveaux dans les catégories « Produits laitiers » et « Innovation santé ». Ce succès démontre qu'il est possible de se différencier sur le marché en misant sur nos caractéristiques uniques, soit le terroir du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le travail de nos membres.



## EAU DE SOURCE

L'usine d'embouteillage d'eau de source d'Hébertville représente une activité modeste, mais rentable. Comme la qualité du produit doit demeurer irréprochable, nous avons procédé à la réfection complète du puits au printemps dernier. Le manque de vigueur des projets miniers ces dernières années a entraîné un ralentissement important de nos ventes sur la Côte-Nord et dans le nord du Québec. Nos efforts de positionnement de nos produits en épicerie, particulièrement pour les formats de 4 litres en période estivale, ont certes donné des résultats, mais nos volumes globaux sont à la baisse. Nous avons donc établi des stratégies plus agressives afin de remédier à cette situation l'an prochain. Malgré ce qui précède, les résultats financiers rencontrent nos objectifs, notamment grâce à l'équipe de production qui fait preuve d'une autonomie remarquable.



mentaire



# nutrinor

## AGRICULTURE

### COMMERCIALISATION ET TRAITEMENT DU GRAIN

#### Une vision du développement de la chaîne de valeur

Le service de commercialisation du grain, en étroite collaboration avec les experts-conseils, s'emploie à maximiser le revenu par hectare des fermes de nos membres en production végétale. La recherche et le développement sont au cœur de nos préoccupations, et c'est dans cette optique que nous avons investi plus de 20 000 \$ cette année dans deux études afin d'évaluer le potentiel de nouveaux marchés spécifiques à notre région. Avec plus de 61 % des parts de marché, le secteur des grains de Nutrinor agriculture se hisse en tête en termes de volume de grains négociés en région.

### COMMERCIALISATION ET FABRICATION D'ALIMENTS À LA FERME

Avec 50 % des parts de marché dans ce secteur d'activité, les membres de Nutrinor ne méritent pas moins que la meilleure équipe. Nous savons que la compétence et la qualité des ressources qui vous accompagnent dans vos décisions à la ferme sont importantes. C'est pourquoi vous pouvez compter sur une équipe d'experts-conseils composée d'agronomes et de technologues compétents, dont la formation et la spécialisation vous assureront une croissance et une rentabilité à la hauteur de vos objectifs.

Conscientes des enjeux auxquels l'agriculture de demain aura à faire face, nos équipes de la meunerie, du centre de grains et du centre végétal s'assurent, par leur excellence opérationnelle, d'être des partenaires d'affaires à la hauteur de vos attentes en vous offrant au quotidien des produits de haute qualité à des prix des plus concurrentiels.

# agriculture



## PRODUCTIONS ANIMALES

**Le développement durable : une priorité dans nos élevages de poulets, d'œufs de consommation et de porcs.**

Cette année, Nutrinor agriculture a pris un virage important dans la production de poulets de chair. En effet, en lien avec notre vision et nos valeurs et afin de répondre aux demandes des transformateurs et surtout des consommateurs, nous avons migré vers une production de poulets sans antibiotiques en plus d'obtenir une accréditation sur le bien-être animal. Avec plus de 2 200 000 kg de viande produite sans antibiotiques annuellement sur un volume total de 3 700 000 kg, Nutrinor devient le plus important producteur de ce type d'aliment au Québec. D'ici la fin de 2018, tous nos poulets seront élevés sans antibiotiques.



Notre pondeur situé à Métabetchouan produit à pleine capacité avec ses 40 000 pondeuses. Considérant la rentabilité intéressante de cette activité et les allocations de quotas supplémentaires récurrentes, le projet d'un nouveau pondeur devra être envisagé sous peu.

Nous complétons la chaîne de valeur avec la production porcine, qui fournit un volume annuel de 4 000 porcs à la Boucherie Charcuterie Perron. Ces animaux, nourris avec une moulée composée presque exclusivement de grains locaux et sans antibiotiques, permettent à Perron d'offrir une gamme de produits exclusifs contribuant à l'augmentation des ventes.

## AGROENVIRONNEMENT

Fort de son expertise et de sa grande notoriété dans le domaine de la valorisation des matières résiduelles et fertilisantes (MRF), Solution 3R s'emploiera au cours de la prochaine année à exporter ses services au-delà de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Portée par la volonté des différents intervenants industriels, municipaux et agricoles de valoriser l'ensemble des rejets, Solution 3R devient un partenaire d'affaires incontournable. Nous croyons fermement que son équipe de professionnels participera pleinement à cet ambitieux projet.

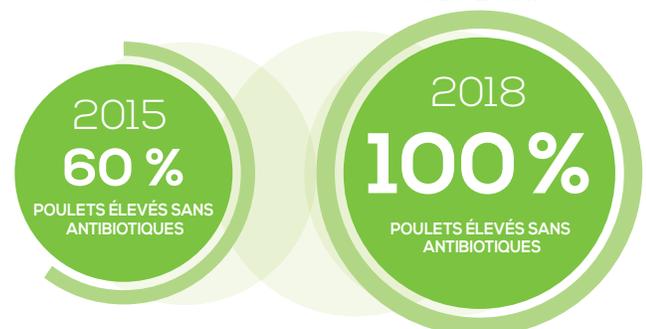
## NUTRINOR AGRICULTURE

CHEF DE FILE  
DE L'AGRICULTURE RÉGIONALE



PRODUCTION DE POULETS ÉLEVÉS  
SANS ANTIBIOTIQUES

OBJECTIF



## PROPANE

Propane MM, une entreprise établie depuis plus de 60 ans, est le numéro un de la distribution de gaz propane dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de Chibougamau et de Québec. Acquis par Nutrinor en 1994, elle n'a cessé de progresser depuis. En effet, elle a connu une croissance de son volume de ventes année après année pour atteindre 26 millions de litres en 2015.

Nous possédons l'expertise nécessaire pour servir toutes les clientèles : industries (notamment le secteur minier), commercial, institutionnel et résidentiel. Pour ce qui est de l'agriculture, nos membres peuvent compter sur notre service sept jours sur sept lors de la période de séchage des céréales.

L'efficacité opérationnelle étant aussi au cœur des préoccupations de ce secteur de Nutrinor, nous avons procédé cette année à l'acquisition d'un nouveau système de facturation et de gestion des routes qui sera mis en service au début de 2016. Par ailleurs, une trentaine d'employés spécialisés possédant les compétences nécessaires pour répondre aux plus hautes normes en vigueur au Québec dans plusieurs domaines tels que l'électronique, la plomberie et le gaz, poursuivent le même objectif : assurer confort et sécurité pour tous vos besoins de chauffage au propane.

Notre plan d'entreposage est adapté pour la réception de gaz propane tant par camion que par train. Notre imposant parc de camions-citernes répartis à Québec, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans Charlevoix nous confère une grande capacité et flexibilité de livraison.

Fort de son partenariat avec La Coop fédérée (Énergie Sonic) dans une entreprise d'importation de gaz propane, Propane MM, par l'entremise de PQI (Propane Québec inc.), est un des plus gros importateurs de gaz propane au Québec. Ainsi, PQI approvisionne non seulement ses deux actionnaires, mais elle vend également du propane à plusieurs propaniers indépendants au Québec. C'est grâce à ce partenariat que Nutrinor détient des participations dans Propane Mont-Laurier et Propane 2000, cette dernière étant située à Varennes. PQI est toujours à l'affût d'acquisitions potentielles d'entreprises œuvrant dans le domaine du propane au Québec.

Finalement, notre filiale Pro<sup>2</sup> Conversion est reconnue pour la conversion au propane de véhicules, une technologie très économique et plus écologique.



**nutrinor**  
ÉNERGIE

2015

**26 M**  
DE LITRES





## PRODUITS PÉTROLIERS

Après avoir connu des records de froid à l'hiver 2014, personne ne croyait que le même scénario se répèterait en 2015, l'hiver le plus froid de l'histoire de la météo, surpassant le record de l'année précédente! C'est ainsi que nous avons assisté encore une fois à une augmentation du volume. De plus, 2015 aura été une année sous le signe de l'investissement dans ce secteur. En effet, nous avons poursuivi le développement de notre chaîne de dépanneurs corporatifs « Les marché du nor », notamment à La Baie au Saguenay où des sommes importantes ont été investies pour la réfection et l'agrandissement du dépanneur. Nous avons également achevé le grand chantier de rajeunissement entrepris en 2014 au dépôt de Saint-Félicien, poursuivi notre investissement dans la distribution de l'urée en terminant les travaux au système à carte de Jonquière et amélioré notre réseau de stations-service en remplaçant notamment les pompes de la station de Mistassini.

Chaque jour, nous avons besoin d'énergie pour cultiver la terre, nous déplacer, chauffer notre maison et exploiter nos forêts. Sonic du domaine Nutrinor Énergie, solidement implanté depuis 1956, intervient quotidiennement à partir des raffineries ou des zones d'importation pour combler vos besoins en produits pétroliers au meilleur coût. Nous sommes des spécialistes de la distribution de produits pétroliers. Nous disposons des ressources humaines et matérielles nécessaires afin d'offrir à notre précieuse clientèle notre promesse du « zéro souci », dans le but de créer une relation durable avec celle-ci. Pour notre équipe, atteindre cet engagement, c'est répondre à vos besoins en énergie en vous livrant la quantité de produits dont vous avez besoin au moment et à l'endroit voulus.

Sonic Nutrinor énergie, c'est aussi un impressionnant parc de semi-remorques efficaces pour transporter les produits pétroliers jusqu'à nos centres de distribution, ainsi que des camions plus agiles pour effectuer des livraisons directement à vos réservoirs. Une trentaine de stations-service et des systèmes à carte commerciaux complètent notre réseau.

Fort des valeurs de notre coopérative, chaque employé est responsable de sa prestation au travail, où innover devient une seconde nature. Reconnaître l'apport de chacun fait partie de notre quotidien. En tant que distributeur d'énergie, nous veillons au respect de l'environnement, à la santé de nos travailleurs, à la sécurité de nos installations ainsi qu'à la qualité des produits que nous distribuons. Le secteur des produits pétroliers de Nutrinor est fier de contribuer au développement d'une économie durable. Ces valeurs fortes sont l'essence même de notre savoir-faire et guident nos actions au quotidien.

2015

UNE ANNÉE SOUS  
LE SIGNE DE  
**L'INVESTISSEMENT**  
POUR LES PRODUITS  
PÉTROLIERS



# nutrinor

## QUINCAILLERIES

Avec l'acquisition du groupe BMR, La Coop fédérée et Unimat se positionnent comme chefs de file dans le domaine des quincailleries exploitant plus de 300 magasins au Québec.

À l'instar des autres domaines, celui des quincailleries est bien ancré dans l'histoire de notre coopérative. Aux prises avec un contexte économique défavorable dans le secteur du commerce de détail, nos quincailleries de Saint-Bruno et de Saint-Cœur-de-Marie exploitées sous l'enseigne Unimat subissent une baisse des ventes pour une deuxième année consécutive. Cependant, grâce à une gestion efficace des dépenses d'exploitation, les résultats sont somme toute satisfaisants vu les circonstances. Notre équipe a été très proactive chez nos membres, notamment pour de gros projets de construction de fermes.

Notre magasin de Chicoutimi, reconnu dans le marché de l'équipement motorisé, du propane et de l'agriculture au Saguenay, affiche des ventes en progression et une rentabilité intéressante. On y trouve d'ailleurs des marques aussi prestigieuses que Stihl, Husqvarna, Cub Cadet et Ariens pour l'équipement motorisé, et une gamme complète de produits pour l'agriculture au rayon Agrizone. Nos trois magasins offrent aussi une section propane, ce qui nous distingue de la concurrence.

Nous devons redoubler d'efforts en 2016, être proactifs et revoir notre offre de services afin de faire face aux conditions difficiles du marché que nous connaissons.





# cailleries

# SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

# santé et sécurité

Reconnu pour créer un climat de travail propice à la mobilisation, Nutrinor oriente ses interventions, en matière de santé et de sécurité, afin d'offrir à ses employés un milieu de travail sain et sécuritaire.

Grâce au dévouement et à la participation de tous nos employés, nous mettons en place des initiatives et des mécanismes de prévention à long terme. Nous sommes fiers de notre expertise acquise au fil des ans et veillons à ce que la santé et la sécurité fassent partie intégrante de notre gestion au quotidien. Ainsi, nous concevons jour après jour des mesures rigoureuses en vue d'améliorer sans cesse nos pratiques de travail.

En ce qui concerne le volet santé, Nutrinor a lancé cette année son programme « Entreprise en santé », axé sur les valeurs de la coopérative : responsabiliser nos employés à l'égard de leur santé, innover dans la mise en œuvre d'activités, reconnaître en investissant dans ces activités, et enfin, assurer la durabilité du programme.

La direction générale et les membres du comité de direction représentant tous les domaines de Nutrinor s'engagent à contribuer au mieux-être de ses employés par la mise en œuvre de ce programme. Nous souhaitons que les employés y participent pleinement, car nous avons à cœur de sensibiliser l'ensemble du personnel à l'importance de la santé et de la promotion des saines habitudes de vie.



## CONCLUSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



YVES GIRARD  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bien sûr, nous retiendrons de 2015 les acquisitions stratégiques effectuées en cours d'année. Mais les réalisations quotidiennes de tout notre personnel dans le but d'améliorer l'efficacité des activités représentent un défi de taille tout aussi important dans le contexte des marchés ultras concurrentiels dans lesquels nous évoluons. Le contrôle efficace de nos activités est une priorité constante, surtout dans un cadre de croissance par acquisition.

Nos quatre valeurs (innovation, responsabilisation, reconnaissance et développement durable) rallient une clientèle soucieuse des choix de consommation responsable qu'elle exerce. Ces consommateurs cherchent à connaître et comprendre ce qu'ils consomment. Nous croyons fermement que notre modèle fort assurera la croissance durable de votre coopérative. Nutrinor est positionnée avantageusement pour saisir les occasions liées à ce type de clientèle en pleine croissance.

Pour terminer, je souhaite remercier l'ensemble des employés de Nutrinor et de ses filiales associées pour leur engagement quotidien à se dépasser. Je tiens également à souligner les efforts remarquables et la collaboration continue des membres du comité de direction, qui attachent une grande importance à la réussite de leurs unités d'affaires. Aux membres du conseil d'administration, merci d'exercer vos fonctions avec autant d'intérêt et de clairvoyance dans la prise de décisions. Je remercie particulièrement notre président, Jean Lavoie, pour son remarquable appui. Finalement, à vous chers membres, soyez fiers d'adhérer à ce grand projet coopératif en contribuant, par vos achats, au succès de Nutrinor.

INNOVATION  
RESPONSABILISATION  
RECONNAISSANCE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## NUTRINOR AGRICULTURE

### Création d'une agriculture durable dans notre région

Accompagnement de huit de nos membres dans l'implantation d'une démarche de développement durable, afin qu'ils soient prêts à affronter l'avenir et à saisir les nouvelles opportunités.

## NUTRINOR ÉNERGIE

### Optimisation des livraisons

Réduction de 10 % des déplacements de Propane MM grâce à la révision des circuits et à l'optimisation des livraisons.

## NUTRINOR AGROALIMENTAIRE

### La nordicité, un avantage concurrentiel

Lancement d'une gamme de produits nordiques biologiques qui a percé le marché québécois avec son lait unique portant la certification *AgroBoreal*<sup>MC</sup> et la traçabilité Nutrinor.

## NUTRINOR QUINCAILLERIES

### Amélioration du service aux membres

À la suite d'une consultation auprès de nos membres qui fréquentent nos quincailleries, mise en œuvre d'un plan d'action pour améliorer le service à la clientèle dans les départements agricoles de nos succursales.



### **Soutien aux projets novateurs**

Par notre participation au projet PME durable 02, incitation des entreprises de la région à se positionner en développement durable afin de profiter de tous ses avantages et de hisser la région au rang de chef de file dans le domaine.

### **Rayonnement au sein de sa communauté**

Lauréate dans la catégorie développement durable lors du Gala des lauréats de la Chambre de Commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est le 7 novembre dernier.



### **Sensibilisation de nos employés**

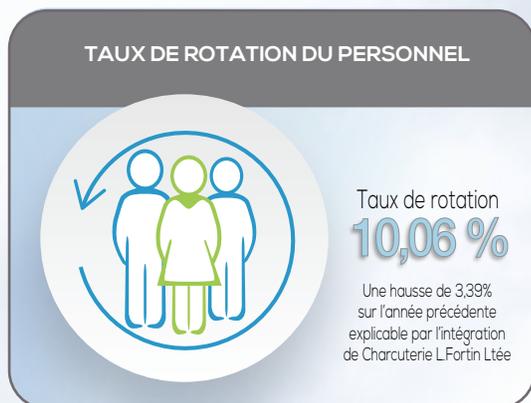
Élaboration d'une politique sur la consommation d'alcool lors d'événements organisés par la coopérative et ses secteurs d'affaires, et mise à la disposition des employés d'un appareil de mesure d'alcoolémie.

### **Santé et mieux-être**

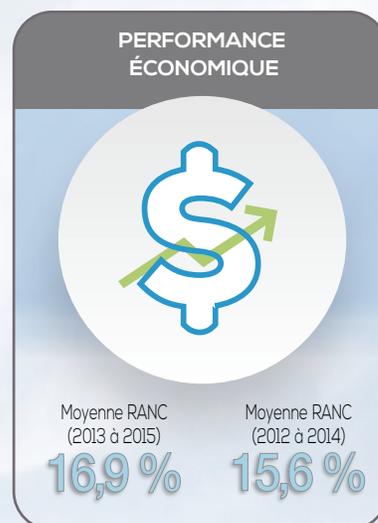
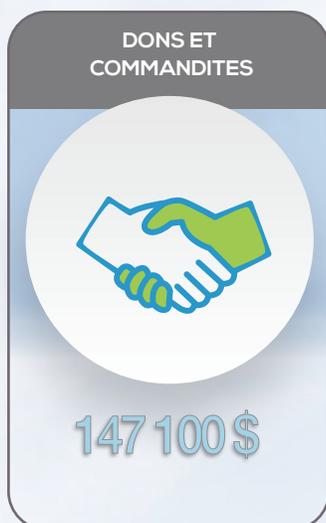
Formation d'un comité multisectoriel afin de mettre en œuvre des mesures visant à améliorer les habitudes de vie, l'équilibre travail-famille, les pratiques de gestion et l'environnement de travail pour l'ensemble de notre personnel.

# NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

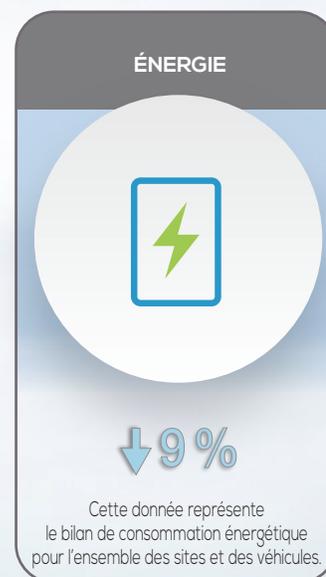
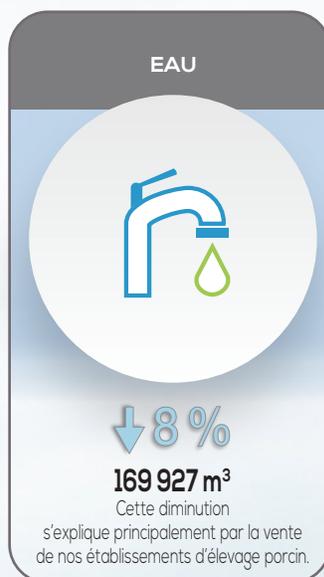
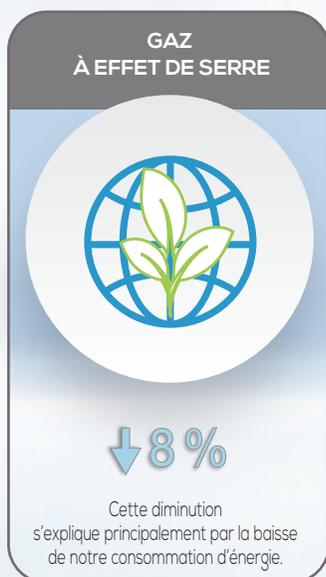
## NOTRE PERSONNEL<sup>1</sup>



## NOTRE ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE<sup>2</sup>



## NOS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX<sup>3</sup>



Note 1 : Les données des ressources humaines sont comptabilisées pour l'année civile 2015. Charcuterie L. Fortin Ltée a été intégrée pour l'ensemble des résultats.

Note 2 : L'ensemble des données économiques regroupent tous les domaines de Nutrinor, les données sur le retour coopératif composent deux années, soit 2014-2015 et 2013-2014.

Note 3 : L'ensemble des données environnementales regroupent tous les domaines de Nutrinor et compare deux années, soit 2014-2015 et 2013-2014.

# ÉTAT FINANCIERS CONSOLIDÉS

au 30 octobre 2015

## TABLE DES MATIÈRES

### États financiers

Résultats consolidés	26
Réserve consolidée	27
Flux de trésorerie consolidés	28
Bilan consolidé	30
Notes complémentaires	32

<b>Renseignements statutaires</b>	48
-----------------------------------	----

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT Aux membres de Nutrinor coopérative

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Nutrinor coopérative, qui comprennent le bilan consolidé au 30 octobre 2015 et les états consolidés des résultats, de la réserve et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux exigences de l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les

états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Nutrinor coopérative au 30 octobre 2015 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément à l'article 5 du Règlement d'application de la loi sur les coopératives.

Alma, le 21 décembre 2015

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*

**Raymond Chabot Grant Thornton**

CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A112223

# RÉSULTATS CONSOLIDÉS

pour l'exercice terminé  
le 30 octobre 2015

	2015-10-30	2014-10-31
	\$	\$
<b>Chiffre d'affaires (note 3)</b>	<b>355 635 413</b>	382 623 198
Coût des ventes	<b>321 002 693</b>	350 425 318
<b>Excédent brut</b>	<b>34 632 720</b>	32 197 880
Frais de vente	<b>18 010 773</b>	17 642 517
Frais généraux	<b>3 843 661</b>	3 523 340
Frais d'administration	<b>7 331 131</b>	7 202 020
Frais d'intérêts, nets	<b>661 839</b>	675 522
	<b>29 847 404</b>	29 043 399
Excédent avant autres éléments	<b>4 785 316</b>	3 154 481
Autres éléments (note 4)	<b>2 810 287</b>	192 153
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>7 595 603</b>	3 346 634

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et les notes 3 et 4 fournissent des informations supplémentaires sur les résultats consolidés.

# RÉSERVE CONSOLIDÉS

pour l'exercice terminé  
le 30 octobre 2015

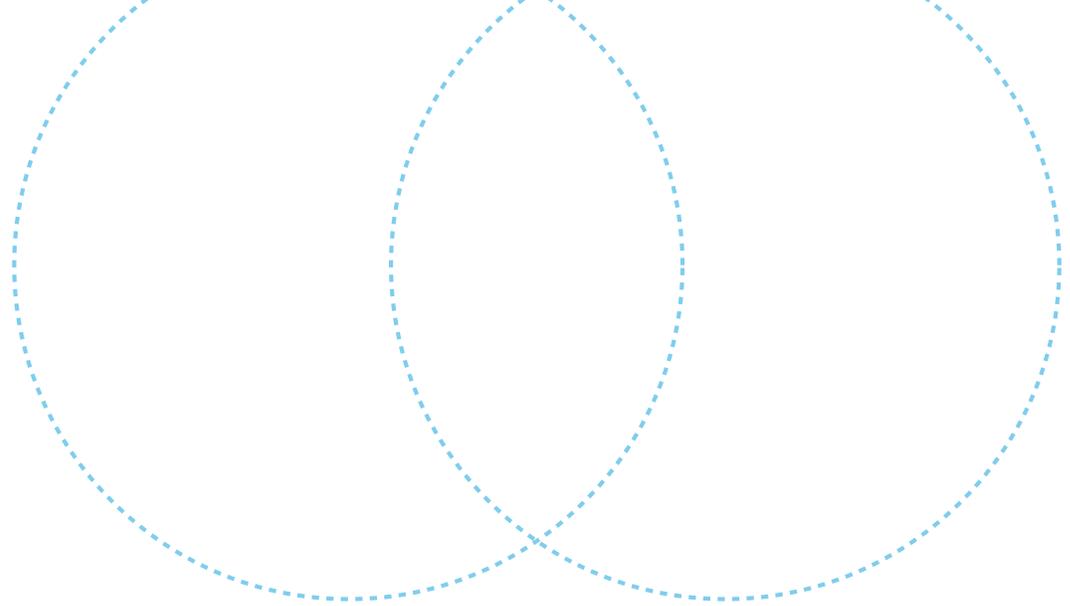
	2015-10-30	2014-10-31
	\$	\$
Solde au début	<b>18 560 044</b>	16 488 999
Excédent de l'exercice précédent avant ristournes et impôts	<b>3 346 634</b>	3 767 370
	<b>21 906 678</b>	20 256 369
Affectations de l'exercice précédent (note 17)		
Ristournes	<b>(1 133 778)</b>	(1 133 525)
Impôts sur les bénéfices		
Exigibles	<b>(579 380)</b>	(195 787)
Futurs	<b>(309 905)</b>	(367 013)
	<b>(2 023 063)</b>	(1 696 325)
Solde à la fin	<b>19 883 615</b>	18 560 044

# FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

pour l'exercice terminé  
le 30 octobre 2015

	2015-10-30	2014-10-31
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent de l'exercice avant ristournes et impôts	<b>7 595 603</b>	3 346 634
Impôts sur les bénéfices exigibles de l'exercice précédent	<b>(579 380)</b>	(195 787)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>4 053 488</b>	3 772 470
Amortissement des autres éléments d'actif	<b>17 658</b>	16 996
Amortissement des produits reportés	<b>(205 667)</b>	(230 241)
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles et autres éléments d'actif	<b>(1 460 117)</b>	(189 908)
Gain sur la cession de placements	<b>—</b>	(15 737)
Quote part des résultats des sociétés satellites	<b>(185 020)</b>	(48 344)
Impôts futurs	<b>168 600</b>	(58 289)
Part des actionnaires sans contrôle	<b>167 251</b>	(53 441)
Ristournes reçues en parts privilégiées	<b>(1 825 898)</b>	—
Variation d'éléments du fonds de roulement	<b>(1 886 220)</b>	(537 155)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<b>5 860 298</b>	5 807 198
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Placements	<b>(1 967 553)</b>	(445 795)
Cession de placements	<b>351 328</b>	394 420
Immobilisations corporelles	<b>(4 833 543)</b>	(4 344 914)
Cession d'immobilisations corporelles	<b>60 000</b>	532 293
Autres éléments d'actif	<b>(160 305)</b>	(42 350)
Dividendes reçus de sociétés satellites	<b>125 000</b>	116 667
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(6 425 073)</b>	(3 789 679)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés



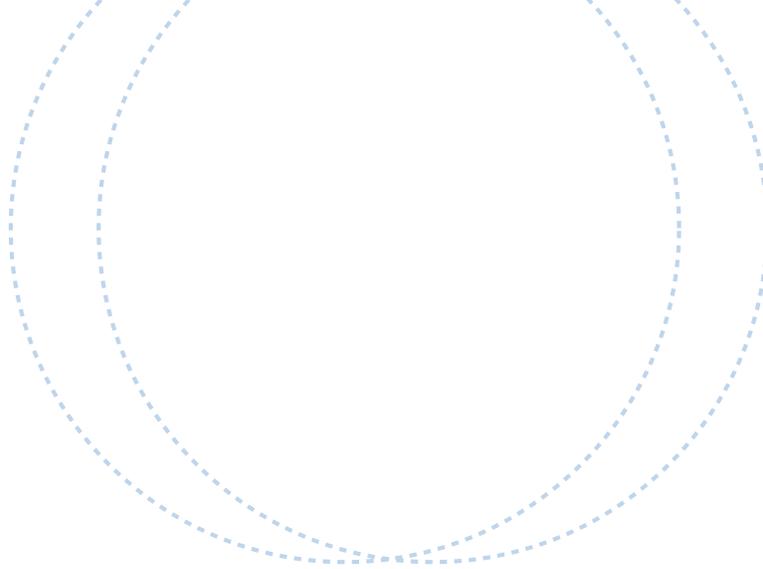
	<b>2015-10-30</b>	2014-10-31
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette des emprunts bancaires	<b>(857 038)</b>	(1 861 909)
Emprunts à long terme	<b>4 184 301</b>	4 641 686
Remboursements d'emprunts	<b>(4 176 928)</b>	(3 178 587)
Ristournes en espèces	<b>(564 086)</b>	(545 552)
Produits reportés	<b>84 116</b>	161 511
Émission de capital social	<b>1 834 203</b>	1 433 762
Rachat de capital social	<b>(1 549 730)</b>	(871 744)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<b>(1 045 162)</b>	(220 833)
<b>Augmentation (Diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>(1 609 937)</b>	1 796 686
Encaisse (Découvert bancaire) au début	<b>865 077</b>	(931 609)
Encaisse (Découvert bancaire) à la fin	<b>(744 860)</b>	865 077

# BILAN CONSOLIDÉ

au 30 octobre 2015

	2015-10-30	2014-10-31
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	—	865 077
Comptes clients et autres créances (note 5)	<b>18 182 595</b>	20 545 614
Actif d'impôts exigibles	<b>464 668</b>	617 206
Stocks (note 6)	<b>16 112 627</b>	16 001 160
Frais payés d'avance	<b>2 098 924</b>	2 181 273
Actif d'impôts futurs (note 15)	<b>186 160</b>	—
Fédération des producteurs de lait	<b>9 092 600</b>	9 404 929
Tranche des placements encaissable à moins de un an	<b>807 451</b>	285 671
	<b>46 945 025</b>	49 900 930
<b>Long terme</b>		
Placements dans les sociétés satellites, à la valeur de consolidation (note 7)	<b>3 575 599</b>	822 182
Autres placements (note 8)	<b>11 894 371</b>	8 804 215
Immobilisations corporelles (note 9)	<b>32 249 265</b>	31 325 109
Écarts d'acquisition	<b>1 986 220</b>	1 839 333
Autres éléments d'actif (note 10)	<b>1 556 189</b>	1 573 847
Actif d'impôts futurs (note 15)	<b>393 036</b>	793 172
	<b>98 599 705</b>	95 058 788

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



	2015-10-30	2014-10-31
	\$	\$
<b>PASSIF</b>		
<b>Court terme</b>		
Découvert bancaire	744 860	—
Emprunts bancaires (note 11)	449 000	1 052 655
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation (note 12)	22 679 897	27 380 791
Dû aux producteurs	8 954 965	9 254 923
Revenus reportés	161 277	120 812
Impôts futurs (note 15)	—	5 259
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 13)	3 791 394	4 207 242
	<b>36 781 393</b>	42 021 682
<b>Long terme</b>		
Dette à long terme (note 13)	16 726 036	14 749 597
Produits reportés (note 14)	1 465 117	1 547 707
Passif d'impôts futurs (note 15)	2 919 828	2 677 356
	<b>57 892 374</b>	60 996 342
<b>AVOIR</b>		
<b>Avoir attribuable aux membres de la coopérative</b>		
Avoir des membres		
Capital social (note 16)	12 731 630	11 848 016
Avoir de la coopérative		
Excédent de l'exercice avant ristournes et impôts	7 595 603	3 346 634
Réserve générale	19 883 615	18 560 044
	<b>40 210 848</b>	33 754 694
<b>Part des actionnaires sans contrôle</b>		
	<b>496 483</b>	307 752
	<b>40 707 331</b>	34 062 446
	<b>98 599 705</b>	95 058 788

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La coopérative, constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec, exerce principalement ses activités dans le domaine agroalimentaire. Elle a une fin d'année flottante, soit le vendredi le plus proche du 31 octobre. Pour l'exercice financier se terminant le 30 octobre 2015 la période est de 52 semaines (52 semaines en 2014). Au cours de l'exercice, l'entité qui exploitait sous la raison sociale de « Nutrinor, Coopérative agro-alimentaire du Saguenay Lac St-Jean » a changé sa dénomination sociale pour « Nutrinor coopérative ».

## 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Base de présentation

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux exigences de l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives (ci-après le « Règlement »). Selon cet article, les états financiers doivent être préparés suivant les normes du *Manuel de CPA Canada-Comptabilité*, sous réserve des prescriptions du chapitre II du Règlement. La notion de « normes du Manuel de CPA Canada-Comptabilité » a été interprétée par la direction comme signifiant les Normes comptables Canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Ainsi, les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, sauf pour les principaux éléments suivants du chapitre II du Règlement :

- (a) L'excédent de l'exercice présenté à l'état des résultats est établi avant ristournes et impôts sur les bénéfiques. Le montant des ristournes sera établi par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. L'excédent de l'exercice, les ristournes et les impôts sur les bénéfiques seront inscrits à la réserve au cours du prochain exercice;
- (b) Les parts sociales et les parts privilégiées sont présentées au bilan dans la section « Avoir des membres ».

### Principe de consolidation et participations dans les sociétés satellites

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la coopérative et de ses filiales, ainsi que sa quote-part de l'actif, du passif, des revenus et des charges de la coentreprise. Tous les soldes et les transactions intersociétés ont été éliminés. Les placements dans lesquels la coopérative exerce une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la coopérative doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la coopérative pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents des estimations.

## **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Actifs et passifs financiers**

#### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la coopérative provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

#### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la coopérative sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers (ou groupes d'actifs financiers semblables) évalués au coût ou au coût après amortissement, la coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la coopérative détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier (ou groupe d'actifs financiers), la valeur comptable de l'actif financier (ou groupe d'actifs financiers) sera alors réduite au plus élevé des trois montants suivants :

- La valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif (ou du groupe d'actifs) calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché approprié à cet actif (ou ce groupe d'actifs);
- Le prix que la coopérative pourrait obtenir de la vente de l'actif (ou du groupe d'actifs) à la date de fin d'exercice;
- La valeur de réalisation de tout bien affecté à la garantie du remboursement de l'actif (ou du groupe d'actifs), déduction faite de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Le montant de la réduction est comptabilisé à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

### **Contrats d'achat et de vente à terme**

La coopérative utilise des contrats à terme d'achat et de vente pour s'assurer du prix d'achat et de vente des grains. Ces contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers n'entrent pas dans l'application du chapitre 3856 sur les instruments financiers car ils ne sont pas des contrats à terme boursiers ni des contrats désignés comme constitutifs d'une relation de couverture admissible, les contrats ne peuvent faire l'objet d'un règlement net et le but de ceux-ci n'est pas de faire des gains à court terme. Il n'y a donc pas d'actifs ou passifs financiers comptabilisés et les gains ou pertes sont constatés lors de leur règlement.

## 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Évaluation des stocks

#### *Agroalimentaire*

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

#### *Agriculture*

Les stocks d'animaux sont évalués selon la méthode du coût distinct ou du degré d'avancement de l'élevage, compte tenu de l'âge de ce dernier.

Les stocks de grains et fournitures du domaine de l'agriculture sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

#### *Énergie*

Les stocks du secteur du pétrole sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les stocks du secteur du propane sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

#### *Quincailleries*

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les remises de fournisseurs sont déduites pour déterminer le coût d'acquisition.

### Immobilisations corporelles, autres éléments d'actif amortissables

#### *Amortissements*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	Méthodes	Taux et périodes
Aménagements	Dégressif	4 % et 10 %
Bâtiments	Dégressif	2,5 % à 10 %
Machinerie et équipement	Dégressif	8 % et 25 %
Matériel roulant	Dégressif	10 % à 30 %
Aménagements	Linéaire	5 à 25 ans
Bâtiments	Linéaire	10 à 40 ans
Machinerie et équipements	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel roulant	Linéaire	3,5 à 10 ans

La clientèle est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes variant entre 7 et 20 ans, jusqu'en 2019.

## **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### *Dépréciation*

Les immobilisations corporelles et les autres éléments d'actif amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

### *Aide gouvernementale reportée*

Les crédits d'impôt à l'investissement et les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre de produits reportés et virés graduellement aux résultats, aux mêmes taux que les immobilisations subventionnées.

### *Produit d'assurance reporté*

La portion du produit d'assurance afférente à l'obtention d'immobilisations corporelles neuves est constatée tout au long de l'utilisation de ces immobilisations. Le compte « produit d'assurance reporté » ainsi créé est progressivement viré aux résultats, au même rythme que l'amortissement des immobilisations en cause.

### **Constatation des produits**

Les principales sources de produits de la coopérative sont la vente de produits reliés à l'agroalimentaire, l'agriculture, les quincailleries ainsi que de l'énergie. En règle générale, les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

### *Mesures incitatives à la vente, dont les rabais sur le volume*

Les mesures incitatives à la vente sont portées en réduction des ventes. Les mesures incitatives basées sur des engagements de volume de ventes sont comptabilisées lorsqu'il est probable que le volume de ventes sera atteint selon les estimations de la direction.

### *Contrats de service pour une période fixe dépassant un mois*

Les contrats de service sont offerts aux clients pour des périodes variant entre un mois et trois ans. Les produits de ces contrats sont reportés et constatés selon la méthode linéaire sur la durée des contrats.

### *Revenus de placements*

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés aux résultats en fonction du temps écoulé, alors que les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par la coopérative. Les gains ou les pertes sur la cession de placements évalués au coût ou au coût après amortissement sont établis selon la méthode du coût moyen. Les primes ou escomptes afférents aux placements évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du placement correspondant et l'amortissement afférent est constaté à titre de produits d'intérêts.

## **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Écart d'acquisition, quotas de production et marque de commerce**

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'acquisition des entreprises acquises sur le montant net des valeurs attribuées aux éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge. Les écarts d'acquisition, les quotas de production et la marque de commerce ne sont pas amortis. Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de l'unité d'exploitation à laquelle sont rattachés les écarts d'acquisition pourrait excéder leur juste valeur. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent doit être comptabilisée à l'égard de cet actif incorporel.

Les quotas de production et marque de commerce sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

### **Impôts sur les bénéfices**

La coopérative utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur l'excédent. La coopérative comptabilise les impôts futurs à la réserve au même moment où les impôts exigibles y sont constatés, soit lors du prochain exercice si le résultat net se solde par un excédent et dans l'exercice courant si le résultat net se solde par un déficit. Les impôts sur les bénéfices exigibles et futurs des filiales qui n'ont pas un statut de coopérative sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice courant.

### **Conversion des devises**

La coopérative utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur, qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

### **Régime de retraite**

Les coûts des régimes de retraite à cotisations déterminées, afférents aux services courants, sont portés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont exigibles par l'employeur.

### **Obligations environnementales**

Les frais de contingence environnementale relatifs aux opérations courantes sont comptabilisés selon leur nature. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

### 3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2015-10-30	2014-10-31
	\$	\$
<b>Chiffre d'affaires</b>		
Agroalimentaire	<b>173 882 322</b>	173 787 270
Agriculture	<b>47 579 206</b>	49 748 818
Énergie	<b>121 104 300</b>	145 037 178
Quincailleries	<b>13 069 585</b>	14 049 932
	<b>355 635 413</b>	382 623 198

(Le chiffre d'affaires du domaine agroalimentaire comprend la paie de lait au montant de 110 540 797 \$ (113 324 232 \$ en 2014)).

#### Charges

Amortissement des immobilisations corporelles	<b>4 053 488</b>	3 772 470
Amortissement des autres éléments d'actif	<b>17 658</b>	16 996
Amortissement des produits reportés	<b>(205 667)</b>	(230 241)

### 4 - AUTRES ÉLÉMENTS

	2015-10-30	2014-10-31
	\$	\$
<b>Ristournes</b>	<b>1 799 836</b>	3 210
<b>Produits nets de placement</b>		
Placement au coût après amortissement		
Gain sur la cession de placements	—	15 737
<b>Autres éléments</b>		
Gain (perte) sur la cession d'immobilisations corporelles et autres éléments d'actif	<b>1 460 117</b>	189 908
Autres	<b>(11 711)</b>	(4 475)
Contingence environnementale	<b>(90 000)</b>	(90 000)
Participation dans les satellites à la valeur de consolidation		
Quote part des résultats de sociétés satellites	<b>185 020</b>	48 344
Impôts sur les bénéfices des filiales, des coentreprises et quote part des minoritaires	<b>(532 975)</b>	29 429
	<b>1 010 451</b>	173 206
	<b>2 810 287</b>	192 153

au 30 octobre 2015

**5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES**

	<b>2015-10-30</b>	2014-10-31
	\$	\$
Comptes clients	<b>18 029 913</b>	20 155 867
Comptes clients - sociétés satellites	<b>66 285</b>	297 921
Comptes clients - administrateurs	<b>86 397</b>	91 826
	<b>18 182 595</b>	20 545 614

Au 30 octobre 2015, la valeur brute des comptes clients dépréciés totalise 2 292 699 \$ (2 440 277 \$ en 2014). Ces comptes clients sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 1 569 121 \$ (1 323 843 \$ en 2014). Le montant de perte de valeur afférente aux comptes clients est de 620 535 \$ pour l'exercice (556 886 \$ en 2014) alors que la reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement sur les comptes clients est de 370 193 \$ (268 076 \$ en 2014).

**6 - STOCKS**

	<b>2015-10-30</b>	2014-10-31
	\$	\$
Par secteur d'activité		
Agroalimentaire	<b>3 463 768</b>	2 946 740
Agriculture	<b>3 883 605</b>	4 298 729
Énergie	<b>3 808 058</b>	4 195 560
Quincailleries	<b>4 957 196</b>	4 560 131
	<b>16 112 627</b>	16 001 160

Au cours de l'exercice, un montant total de stocks de 300 241 190 \$ (330 283 277 \$ en 2014) est comptabilisé en charges de l'exercice et est présenté dans le coût des ventes.

**7 - PLACEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS SATELLITES, À LA VALEUR DE CONSOLIDATION**

	<b>2015-10-30</b>	2014-10-31
	\$	\$
Participations dans des sociétés satellites dont le pourcentage de détention varie de 12,08 % à 49 %.	<b>3 575 599</b>	822 182

## 8 - AUTRES PLACEMENTS

	2015-10-30	2014-10-31
	\$	\$
Actions ordinaires de sociétés fermés	33 050	33 050
Parts sociales au coût	9 531 191	7 711 293
Effets à recevoir, taux variables, encaissables selon différentes modalités	2 523 581	910 543
Avances à une société satellite, taux préférentiel plus 3,5 %, encaissables selon différentes modalités	614 000	435 000
	12 701 822	9 089 886
Tranche des effets à recevoir et des avances encaissable à moins de un an	807 451	285 671
	11 894 371	8 804 215

## 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015-10-30			2014-10-31
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	2 596 347	—	2 596 347	2 631 485
Aménagements	1 826 621	979 881	846 740	644 695
Bâtiments	30 722 218	14 851 834	15 870 384	14 877 244
Machinerie et équipement	48 712 611	36 830 661	11 881 950	11 837 163
Matériel roulant	4 809 711	3 755 867	1 053 844	1 334 522
	88 667 508	56 418 243	32 249 265	31 325 109

## 10 - AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2015-10-30	2014-10-31
	\$	\$
Clientèle	111 824	129 482
Quotas de production et marque de commerce	1 444 365	1 444 365
	1 556 189	1 573 847

## 11 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les créances, les immeubles, les stocks, les actifs incorporels ainsi qu'une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens sont affectés à la garantie des emprunts bancaires conjoint avec certaines filiales. Les emprunts bancaires, d'un montant autorisé de 14 330 000 \$ portent intérêt au taux préférentiel 2,7 % (3 % au 31 octobre 2014) et sont renégociables annuellement. En vertu de la convention de crédit, la coopérative et ses filiales doivent se conformer à certaines clauses restrictives. Au 30 octobre 2015 et au cours de l'exercice (sur la base des états financiers internes fournis) la coopérative et ses filiales ont respecté ces clauses.

**12 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION**

	<b>2015-10-30</b>	2014-10-31
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>18 432 221</b>	23 695 105
Comptes fournisseurs - administrateurs	<b>306 684</b>	371 508
Salaires et charges sociales à payer	<b>2 337 329</b>	2 337 178
Intérêts à payer	<b>302 808</b>	250 811
Taxes à la consommation	<b>894 427</b>	598 646
Encaissements anticipés	<b>406 428</b>	127 543
	<b>22 679 897</b>	27 380 791

Les sommes à remettre à l'État (autres que les impôts sur les bénéfices) totalisent 1 208 722 \$ au 30 octobre 2015 (1 195 247 \$ en 2014),

**13 - DETTE À LONG TERME**

	<b>2015-10-30</b>	2014-10-31
	\$	\$
Emprunts à terme, taux variable 2,28 % et 3,35 % (2,77 % et 3,35 % en 2014) garantis par des hypothèques mobilières et immobilières sur l'universalité des immeubles et des biens présents et futurs, corporels et incorporels de la coopérative, remboursable par versements en capital mensuels de 66 667 \$ chacun, ainsi que deux versements finaux en mai 2016 (a)	<b>933 296</b>	2 533 300
Emprunts à terme, taux variable et taux préférentiel 2,3 % et 2,7 % (2,77 % et 3 % en 2014) garantis par des hypothèques mobilières et immobilières sur l'universalité des immeubles et des biens présents et futurs, corporels et incorporels de la coopérative et de ses filiales, remboursable par deux versements en capital mensuels de 20 833 \$ ainsi que des versements finaux de 1 237 500 \$ en juillet 2017 et 520 833 \$ en juillet 2020 (a)	<b>3 367 476</b>	3 862 929
Emprunts à terme, taux variable et taux préférentiel 2,28 % et 2,7 % (2,77 % et 3 % en 2014) garantis par des hypothèques mobilières et immobilières sur l'universalité des immeubles et des biens présents et futurs, corporels et incorporels de la coopérative et de ses filiales, remboursable par deux versements en capital mensuels de 20 833 \$ et de 13 889 \$, renouvelable en novembre 2019 et l'autre échéant en mars 2020 (a)	<b>2 687 500</b>	3 104 167
Emprunts à terme, taux variable et taux préférentiel 2,3 % et 2,7 % (2,75 % et 3 % en 2014), garantis par des hypothèques mobilières et immobilières sur l'universalité des immeubles et des biens présents et futurs, corporels et incorporels de la coopérative et de ses filiales, remboursable par deux versements en capital mensuels de 45 833 \$ et de 46 485 \$, ainsi que des versements totaux de 5 539 128 \$ en octobre 2019 (a)	<b>9 943 782</b>	7 366 686
Solde à reporter	<b>16 932 054</b>	16 867 082

### 13 - DETTE À LONG TERME (SUITE)

	2015-10-30	2014-10-31
	\$	\$
Solde reporté	<b>16 932 054</b>	16 867 082
Contribution gouvernementale, sans intérêt (taux effectif de 4,5 %) valeur nominale de 1 360 786 \$, remboursables par versements mensuels égaux, échéant en février 2017 et en mars 2019	<b>1 204 008</b>	996 345
Effet à payer, garanti par un placement d'une valeur comptable de 545 510 \$, remboursable à même le rachat de ce placement, sans intérêts jusqu'en 2016, portant intérêts au taux préférentiel plus 1,5 % par la suite, échéant en juillet 2019	<b>299 840</b>	299 840
Effet à payer, 3 % (3 % en 2014) remboursable par versements annuels en capital de 33 333 \$, échéant en décembre 2016	<b>66 667</b>	100 000
Effets à payer, taux variant entre 3,2 % et 7,5 % (3,5 % et 4,3 % en 2014), garantis par des équipements ainsi que par des hypothèques grévant des terrains et des bâtiments, remboursable par versements mensuel en capital et intérêts de 2 276 \$ et par versement mensuel en capital seulement de 22 264 \$, échéants entre décembre 2015 et septembre 2022	<b>584 818</b>	691 780
Effet à payer, 4 %, remboursable par versements annuels en capital de 286 008 \$, échéant en décembre 2019	<b>1 430 043</b>	—
Effets à payer, remboursés au cours de l'exercice	—	1 792
	<b>20 517 430</b>	18 956 839
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	<b>3 791 394</b>	4 207 242
	<b>16 726 036</b>	14 749 597

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 3 791 394 \$ en 2016, 3 888 515 \$ en 2017, 2 338 943 \$ en 2018, 7 881 756 \$ en 2019 et 1 296 735 \$ en 2020.

#### Conventions de crédit

(a) En vertu des conventions de crédit, la coopérative s'est engagée à respecter certaines clauses restrictives notamment certains ratios financiers. Au cours de l'exercice, la coopérative a respecté ces restrictions et ces ratios financiers.

La coopérative dispose d'un crédit rotatif de 7 millions (7 millions en 2014) non utilisé en fin d'exercice.

**14 - PRODUITS REPORTÉS**

	2015-10-30	2014-10-31
	\$	\$
Aide gouvernementale reportée	706 425	634 332
Produit d'assurance reporté	758 692	913 375
	<b>1 465 117</b>	1 547 707

**15 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

Les actifs et les passifs d'impôts futurs proviennent des écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments suivants :

	2015-10-30	2014-10-31
	\$	\$
<b>Actifs d'impôts futurs</b>		
Court terme		
Comptes clients et provision	186 160	—
Long terme		
Pertes fiscales non utilisées	393 036	793 172
<b>Passif d'impôts futurs</b>		
Court terme		
Produits reportés	—	5 259
Long terme		
Immobilisations corporelles et autres éléments	2 919 828	2 677 356

Les impôts sur les bénéfices des filiales et de la co-entreprise se détaillent comme suit :

197 134 \$ (89 910 \$ en 2014) d'impôts sur les bénéfices exigibles et 168 599 \$ d'impôts futurs débiteurs (58 288 \$ créditeurs en 2014).

L'écart entre le taux d'imposition effectif de la coopérative et le taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur les bénéfices au Canada provient principalement du fait que certaines charges ne sont pas déductibles aux fins fiscales, les ristournes versées sont déductibles.

**16 - CAPITAL SOCIAL**

L'avoir des membres de la coopérative est illimité quant au nombre des parts qui peuvent être émises. Les parts sociales ont une valeur nominale de 10 \$ chacune. Les parts privilégiées ont une valeur nominale de 1 \$ chacune, à l'exception des parts privilégiées de catégorie « B » et « D », qui ont une valeur nominale de 100 \$ et 10 \$ respectivement.

Toute personne désirant devenir membre doit souscrire et payer dix (10) parts sociales de qualification. Un membre doit aussi souscrire deux cent quarante (240) parts sociales additionnelles payables selon les modalités prévues au règlement.

Moyennant certaines conditions, la coopérative peut aussi avoir des membres auxiliaires de catégories « A » et « B ».

Les parts privilégiées sont sans droit de vote et rachetables au gré de la coopérative à leur valeur nominale. Elles sont sujettes au respect des conditions établies par les règlements généraux et la Loi sur les coopératives.

Les parts privilégiées de catégories « A », « B » et « G » sont émises en vertu du Régime d'investissement Coopératif et sont rachetables selon les termes prévus par le régime. De plus, lors du rachat, les parts privilégiées de catégorie « G » sont transformées en parts privilégiées de catégorie « H ».

## 16 - CAPITAL SOCIAL (suite)

Les intérêts sur les parts privilégiées sont déclarés annuellement par le conseil d'administration. Sauf indications contraires, les parts privilégiées de catégories « A », « C », « D », « E », « G », « H » et « J » ne portent pas intérêt tandis que les parts privilégiées de catégorie « B », « F » et « S » portent intérêt au taux fixé par le conseil d'administration.

Sauf indications contraires, les parts privilégiées de catégorie « C » sont rachetables après 10 ans. Les parts privilégiées de catégories « E », « H » et « S » sont rachetables en tout temps tandis que les parts privilégiées de catégories « D » et « F » sont rachetables après 3 ans.

	2015-10-30	2014-10-31
	\$	\$
<b>Émis et payé</b>		
<b>Parts sociales</b>		
Membres	1 581 811	1 564 331
Membres auxiliaires, catégorie « A »	238 309	238 161
Membres auxiliaires, catégorie « B »	98 630	97 204
Total des parts sociales	1 918 750	1 899 696
<b>Parts privilégiées, sans intérêt</b>		
Parts privilégiées « C », échéant en 2017	54 985	56 341
Parts privilégiées « C », échéant en 2018	99 904	104 244
Parts privilégiées « C », échéant en 2019	116 241	120 916
Parts privilégiées « C », échéant en 2021	170 128	172 235
Parts privilégiées « C », échéant en 2023	231 867	231 946
Parts privilégiées « C », échéant en 2024	262 848	262 947
Parts privilégiées « C », échéant en 2025	272 841	—
	1 208 814	948 629
Parts privilégiées « E », sans échéance	80 192	80 192
Parts privilégiées « H », sans échéance	1 979 093	1 720 082
Parts privilégiées « J », sans échéance	191 691	192 746
<b>Parts privilégiées, régime d'investissement coopératif</b>		
Parts privilégiées « B », échues au cours de l'exercice	—	1 060 118
Parts privilégiées « B », 4 %, échéant en 2015	1 025 327	1 025 327
Parts privilégiées « B », 3,4 %, échéant en 2016	1 122 526	1 122 565
Parts privilégiées « B », 3,5 %, échéant en 2017	1 456 658	1 457 392
Parts privilégiées « B », 3,5 %, échéant en 2018	1 190 293	1 190 293
Parts privilégiées « B », 3,5 %, échéant en 2019	1 465 469	82 877
Parts privilégiées « B », 3,5 %, échéant en 2020	78 842	—
	6 339 115	5 938 572
Parts privilégiées « F », échues au cours de l'exercice	—	424 969
Parts privilégiées « F », 2,65 %, échéant en 2015	396 425	396 742
Parts privilégiées « F », 2,75 %, échéant en 2016	247 316	246 388
Parts privilégiées « F », 2,75 %, échéant en 2017	370 234	—
	1 013 975	1 068 099
Total des parts privilégiées	10 812 880	9 948 320
Total du capital social	12 731 630	11 848 016

au 30 octobre 2015

## 16 - CAPITAL SOCIAL (suite)

Au cours de l'exercice, le capital des membres a varié de la façon suivante :

	2015-10-30	2014-10-31
	\$	\$
<b>Parts sociales</b>		
Solde au début	1 899 696	1 911 686
Ristournes converties en parts	38 639	60 252
Émission de parts	1 150	1 950
Rachats de parts	(20 735)	(74 192)
Solde à la fin	1 918 750	1 899 696
<b>Parts privilégiées</b>		
Solde au début	9 948 319	8 786 339
Ristournes converties en parts	560 502	527 721
Émission de parts	1 833 054	1 431 810
Rachats de parts	(1 528 995)	(797 550)
	10 812 880	9 948 320

Le nombre de membres au 30 octobre 2015 est de 962 (960 en 2014) pour un capital souscrit de 2 405 000 \$ (2 400 000 \$ en 2014).

## 17 - AFFECTATIONS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale annuelle qu'une somme de 2 300 000 \$ soit distribuée à titre de ristourne à même l'excédent de l'exercice.

Les effets de la non-comptabilisation des ristournes et des impôts sur les bénéficiaires, sur les états des résultats et de la réserve générale, sont les suivants :

	2015-10-30	2014-10-31
	\$	\$
Excédent de l'exercice avant ristournes et impôts	7 595 603	3 346 634
Ristournes recommandées	(2 300 000)	(1 133 778)
Impôts sur les bénéficiaires		
Exigibles	(356 801)	(579 380)
Futurs	(1 004 633)	(309 905)
Affectation à la réserve générale	3 934 169	1 323 571

## 18 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

La coopérative a effectué les transactions suivantes avec ses satellites :

	2015-10-30	2014-10-31
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Chiffre d'affaires	89 057	1 346 861
<b>Charges</b>		
Achats	6 486 664	11 155 932
<b>Autres revenus</b>		
Revenu de gestion	42 000	42 000
Revenu d'intérêts	34 811	24 926

La coopérative a effectué les transactions suivantes avec ses administrateurs :

<b>Produits</b>		
Chiffre d'affaires	1 666 315	2 310 979
<b>Charges</b>		
Achats	4 925 155	5 643 228

Ces opérations ont été mesurées à la valeur d'échange et effectuées dans le cours normal des activités.

## 19 - OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

La proportion des opérations que la coopérative a effectuée avec ses membres au sens de l'article 17 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives se détaille comme suit :

	2015-10-30	2014-10-31
	%	%
Chiffre d'affaires	15,09	15,73
Achats	40,30	37,15

Ces transactions sont comptabilisées à la valeur d'échange et ont été effectuées dans le cours normal des activités.

## 20 - ENGAGEMENTS

### CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

La coopérative et des filiales se sont engagées à louer des bâtiments, des équipements et du matériel roulant en vertu de contrats de location à long terme jusqu'en 2020. L'engagement total en vertu de ces contrats est de 1 413 030 \$ pour les bâtiments, 103 993 \$ pour les équipements et 2 361 381 \$ pour le matériel roulant pour un total de 3 878 404 \$. Les versements exigibles au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 1 172 953 \$ en 2016, 1 073 540 en 2017, 723 917 \$ en 2018, 534 535 \$ en 2019 et 373 459 \$ en 2020.

## **21 - GARANTIES**

La coopérative a signé des lettres de garanties pour un montant total de 894 430 \$

La coopérative s'est portée caution de façon solidaire avec La Coop fédérée et Propane Québec Inc. en faveur de fournisseurs de gaz propane. Ces cautions sont toutefois sujettes à des ajustements et remboursements subséquents entre les parties advenant l'exécution.

## **22 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

### **Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels la coopérative est exposée sont détaillés ci-après.

#### *Risque de crédit*

La coopérative est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. La coopérative a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, les effets à recevoir et les avances étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la coopérative.

#### *Risque de taux d'intérêt*

La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Certaines dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc la coopérative au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêts.

Certaines dettes à long terme et les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc la coopérative à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de la coopérative ne représentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas d'intérêt.

La coopérative n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

## 22 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la coopérative est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La coopérative est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

### **Valeur comptable des actifs financiers par catégories**

Les actifs financiers de la coopérative, tels qu'ils sont présentés au bilan, peuvent aussi être classés selon les catégories suivantes :

	<b>2015-10-30</b>	2014-10-31
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Actifs financiers évalués au coût après amortissement		
Encaisse	—	865 077
Fédération des producteurs de lait (paies de lait)	<b>9 092 600</b>	9 404 929
Comptes clients et autres créances	<b>18 182 595</b>	20 545 614
Placements		
Effets à recevoir et avances	<b>3 137 581</b>	1 345 543
	<b>30 412 776</b>	32 161 163
Actifs financiers évalués au coût		
Parts sociales	<b>9 531 191</b>	7 711 293
Actions ordinaires de sociétés fermés	<b>33 050</b>	33 050
	<b>9 564 241</b>	7 744 343

### **Passifs financiers garantis**

Au 30 octobre 2015, la valeur comptable totale des passifs financiers qui sont garantis est de 18 265 712 \$.

## 23 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondants fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

# RENSEIGNEMENTS STATUTAIRES

de l'exercice terminé  
le 30 octobre 2015

## **Conseil d'administration**

Président	Jean Lavoie
Vice-président	Dominic Perron
Administrateurs	Marilyn Côté Mario Dallaire Jean Gaudreault David Hossay Gilles Lapointe Normand Marcil Pierre Murray

## **Comité exécutif**

Président	Jean Lavoie
Vice-président	Dominic Perron
Administrateurs	Mario Dallaire David Hossay

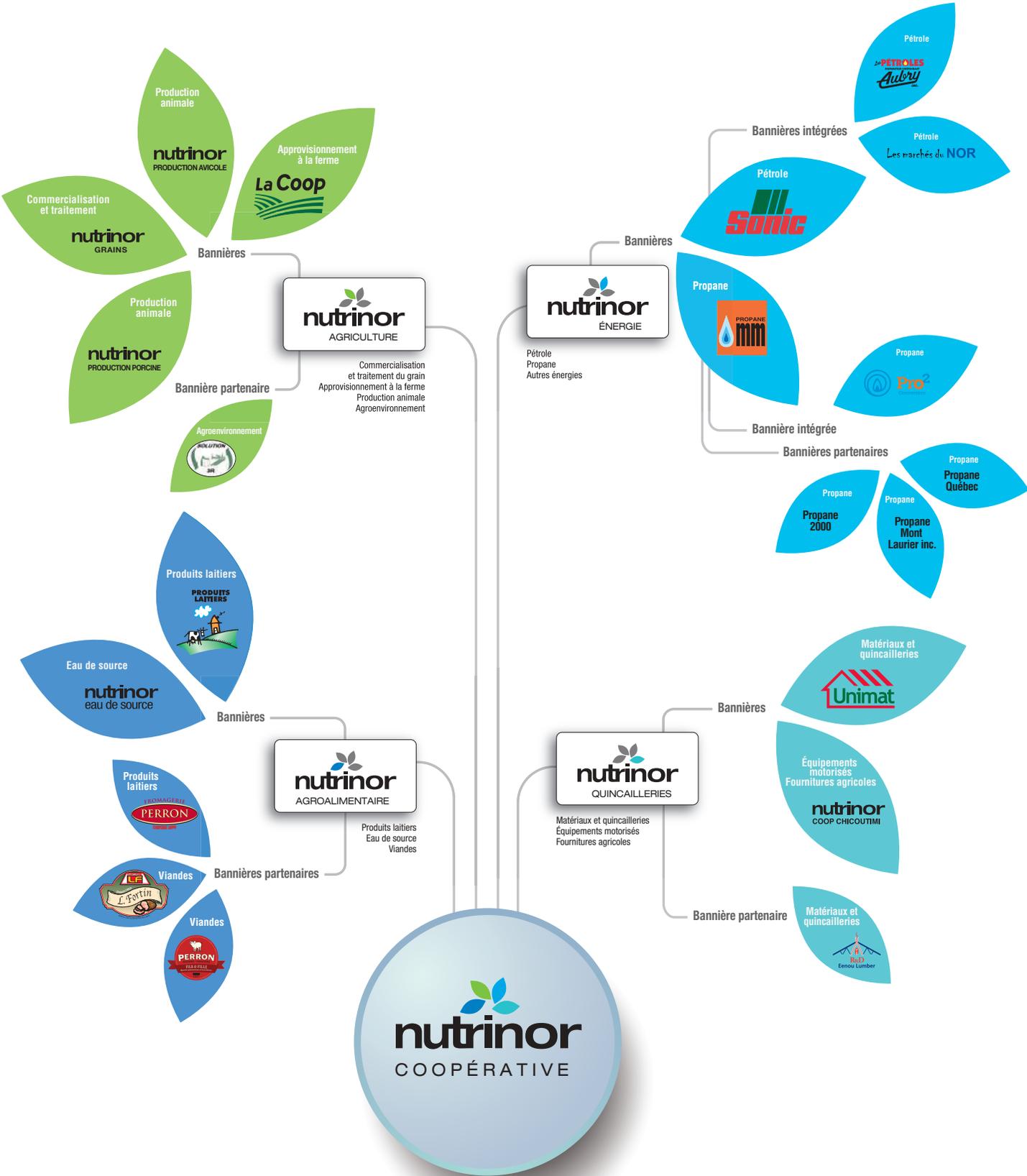
## **Comité d'audit**

Président	Gilles Lapointe
Administrateurs	Mario Dallaire Jean Gaudreault

## **Officiers**

Directeur général	Yves Girard
Secrétaire-trésorier	Daniel Asselin

# ARCHITECTURE DE MARQUE



# LEXIQUE DES PHOTOGRAPHIES



Page : Couverture  
Sujet : Ferme Taillon et fils  
Lieu : Saint-Prime  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : 8-9  
Sujet : Olivier Milot, Christian et Daniel Taillon  
Ferme Taillon & fils  
Lieu : Saint-Prime  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : Couverture  
Sujet : Nady L. Gilbert et sa poule  
Ferme Clau-Chant  
Lieu : Albabel  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : 10-11  
Sujet : Coucher de soleil  
Ferme Ro-Ger Fortin et fils  
Lieu : Saint-Henri-de-Taillon  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : Couverture  
Sujet : Johanne Girard, William, Jérôme et Harold Fortin  
Ferme Ro-Ger Fortin et fils  
Lieu : Saint-Henri-de-Taillon  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : 12-13  
Ferme des Chutes  
Lieu : Saint-Félicien  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : Couverture  
Sujet : Annie Turgeon et Jean François Tremblay entourés de leurs filles Éve, Léa et Emmanuelle  
Ferme Monts et marées  
Lieu : Chicoutimi  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : 14-15  
Ferme Monts et marées  
Lieu : Chicoutimi  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : Couverture  
Sujet : Audrey Bilodeau  
Ferme Auny  
Lieu : La Doré  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : 17  
Ferme Jour de Neige  
Lieu : Saint-Prime  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : Couverture  
Ferme Monts et marées  
Lieu : Chicoutimi  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : 17  
Sujet : Gabrielle et Daniel Baril ainsi que Renée Théberge  
Ferme des Feuilles  
Lieu : Albabel  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : 3  
Sujet : Le temps des récoltes avec Samuel Laprise  
Ferme Laprise & fils  
Lieu : Saint-Félicien  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : 18-19  
Ferme Taillon et fils  
Lieu : Saint-Prime  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : 4-5  
Ferme Taillon et fils  
Lieu : Saint-Prime  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : 20-21  
Sujet : Jason et Claude Gilbert, Chantale Laforest et leur fille Nady  
Ferme Clau-Chant  
Lieu : Albabel  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : 6-7  
Ferme des Feuilles  
Lieu : Albabel  
Photographe : Karyne Gagné Photos



Page : 22-23  
Sujet : Le petit Émile Laiberté et son chaton  
Ferme du Héron Bleu  
Lieu : Saint-Félicien  
Photographe : Karyne Gagné Photos

Produit et imprimé localement  
sur du papier recyclé à 100 %  
postconsommation et sans chlore.



